



**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du 29 septembre 2017**

LOTISSEMENT DE LA CHAISE: FINANCEMENT DES TRAVAUX (2° ET 3° TRANCHES)

Après avoir pris acte de la proposition de financement des travaux des 2° et 3° tranches, comprenant la mise en place d'un prêt bancaire, le Conseil Municipal retient l'offre du Crédit Agricole sur la base d'un emprunt de 900.000 €.

ADMISSION EN NON VALEUR

Sur demande du Trésor Public, le Conseil Municipal admet en non-valeur diverses créances non recouvrables pour un montant de 612.82 €.

DEMANDE DE SUBVENTION : CONSEIL DEPARTEMENTAL FACC

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental pour l'obtention d'une subvention au titre du FACC dans le cadre de l'organisation de la représentation de Clin d'œil « Hommage à Audiard », le samedi 20 janvier 2018 à la Salle Chantaloup de Marcilly-en-Vilette.

AGENDA 2018 : PARTICIPATION DES ANNONCEURS

Le Conseil Municipal adopte le principe d'un agenda pour 2018 et fixe le montant des encarts publicitaires, à raison de 50 € (1/4 page) ou 100 € (1/2 page).

SUBVENTION – 4 L TROPHY

Le Conseil Municipal prend connaissance d'une demande de subvention présentée par un jeune de la commune qui participera à l'aventure humanitaire « 4L Trophy » en 2018. Cette manifestation s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec l'association « Enfants du désert ». L'équipage transportera des fournitures scolaires et des équipements sportifs destinés aux enfants les plus démunis du Maroc. Il est attribué une subvention exceptionnelle de 200 € pour cette opération.